

**Arrêté du 23 Moharram 1440 correspondant au 3 octobre 2018 fixant la
liste nominative des membres de la commission interministérielle pour
l'examen du plan d'aménagement côtier**

.....

Par arrêté du 23 Moharram 1440 correspondant au 3 octobre 2018, la liste nominative des membres de la commission interministérielle pour l'examen du plan d'aménagement côtier, est fixée en application des dispositions des articles 5 et 8 du décret exécutif n° 09-114 du 11 Rabie Ethani 1430 correspondant au 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre, comme suit :

- M. Kamel Eddine Belatreche, représentant du ministre chargé de l'environnement, président ;
- M. Madjid Koubli, représentant du ministre de la défense nationale ;
- Mme. Lamia Bouderouaia, représentante du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire ;
- Mme. Samia Mahidi, représentante du ministre des finances ;
- M. Fawzi Belmouloud, représentant du ministre chargé des mines ;
- M. Abdelghani Benbetka, représentant du ministre chargé des ressources en eau ;
- M. Mohamed Kenidjou, représentant du ministre chargé des transports ;
- M. Mohamed Souami, représentant du ministre chargé de l'agriculture ;
- Mme. Nadjiba Bendjedda, représentante du ministre chargé des forêts ;
- M. Ferhat Djeha, représentant du ministre chargé des travaux publics ;
- Mme. Nabila Cherchali, représentante du ministre chargé de la culture ;

- M. Saad Leboukh, représentant du ministre chargé de l'urbanisme ;
- M. Karim Boudjemia, représentant du ministre chargé de l'industrie ;
- Mme. Samia Lounis, représentante du ministre chargé de la pêche ;
- Mme. Djamila Mennas, représentante du ministre chargé du tourisme ;
- M. le wali de la wilaya d'El Tarf ;
- M. le wali de la wilaya de Annaba ;
- M. le wali de la wilaya de Skikda ;
- M. le wali de la wilaya de Jijel ;
- M. le wali de la wilaya de Bejaia ;
- M. le wali de la wilaya de Tizi Ouzou ;
- M. le wali de la wilaya de Boumerdes ;
- M. le wali de la wilaya d'Alger ;
- M. le wali de la wilaya de Tipaza ;
- M. le wali de la wilaya de Chlef ;
- M. le wali de la wilaya de Mostaganem ;
- M. le wali de la wilaya d'Oran ;
- M. le wali de la wilaya de Ain Temouchent ;
- M. le wali de la wilaya de Tlemcen ;
- Mme. Nesrine Delmi, représentante du commissariat national du littoral ;
- M. Mehdi Kazoul, représentant du service national de gardes-côtes ;
- Mme. Hayet Khoudja, représentante de l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires ;
- M. Samir Bachouche, représentant du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture ;
- M. Samir Grimes, représentant de l'école nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral.